

FORMATION MAITRISER LES REDDITIONS DE COMPTE ET LE DROIT D'AUTEUR

Jeudi 17 novembre 2022 à Château-Renault

S'appuyant dans un premier temps sur une mise à niveau des connaissances essentielles en matière de droit d'auteur, dans le contexte de la réforme du Code de la propriété intellectuelle (CPI) de 2014, la formation aborde les obligations des redditions de compte (relevés de droits d'auteurs), avec une approche à la fois légale et pratique.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions essentielles juridiques en droit d'auteur
- Maîtriser les obligations légales des redditions de compte
- Mettre en place des processus afin de faciliter les redditions de comptes annuelles

PUBLIC VISE

Éditeurs installés sur le territoire.

DEROULEMENT

Date : Jeudi 17 novembre 2022

Durée : 1 journée

Horaires indicatifs : 9h30 à 17h30, soit un total de 7 heures

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

La formation alterne apport de connaissances théoriques précises mêlées à l'exercice de pratiques concrètes, dont des mises en situation et études collectives de documents.

MODALITES D'EVALUATION

Études de cas, exercices pratiques, atelier collectif final visant à valider les notions acquises. À l'issue de la formation, une évaluation sur son déroulement sera réalisée avec les participants sur chacun des points abordés.

PROFIL DU FORMATEUR

Phi-Anh Nguyen, consultant associé d'Axiales pour les droits de traduction et les droits audiovisuels, est aussi le créateur de LaBase RendezVous, une plateforme qui simplifie les prises de rendez-vous pour les salons internationaux.

Phi-Anh Nguyen a une expérience de plus de 20 ans dans l'édition. Après avoir travaillé chez Dorling Kindersley, Gallimard Jeunesse et Hachette, dans les droits et l'éditorial, il est devenu indépendant en 2008. Il a créé ses premières applications pour l'édition en 2008 : IDB pour les droits étrangers, puis pour les droits d'auteurs. En 2016, elles ont été entièrement réécrites et sont désormais 100% Web.

Maîtriser le contexte juridique et son évolution récente

- Identifier les textes réglementaires
- Repérer les oeuvres protégeables et soumises à reddition
- Maîtriser les principes de rémunération proportionnelle et assiette de calcul de droits
- Savoir différencier oeuvres collectives et oeuvres de collaboration, droits premiers et seconds, et les calculs afférents
- Connaître les cas particuliers : numérique, droits forfaitaires, illustration, maquette, directeurs de collection
- Gérer les recettes de la gestion collective
- Acquérir une lecture commentée d'un contrat d'édition type

Savoir établir des redditions de comptes valides

- Identifier les obligations réglementaires et leurs évolutions récentes en termes de reddition de comptes
- Maîtriser les éléments obligatoires de la reddition de comptes :
 - périodicité, forme
 - droits premiers, droits seconds, gestion collective
 - à valoir, règlements, provisions, réintégrations
 - gestion collective
 - flux
- Générer les redditions de compte manuellement : processus, sources, exemples de redditions sous tableur
- Identifier les outils (logiciels) disponibles : avantages et inconvénients